

NOUVELLES DE L'APRUM

NOUVELLES du 2 février 1993

LETTRE DU 2 FÉVRIER 1993

Chères Collègues et chers Collègues,

L'Association est bien vivante, du moins si l'on en juge par les activités des membres de son Conseil et celles des collègues responsable de dossiers particuliers. Qu'en est-il dans les faits?

*À propos des pensions

- Le Conseil de l'Université, à sa séance du 25 janvier 1993, a pris la décision, sur la recommandation du Comité de retraite, d'indexer les pensions versées au cours de l'année 1991. Cette recommandation faisait elle-même suite à l'évaluation actuarielle de la Caisse en date du 31 décembre 1991.
- L'indexation accordée est égale à l'augmentation, au cours de 1991, de l'indice des prix à la consommation (IPC), soit 5,62%. Conséquemment, les collègues qui ont droit à cette indexation, à savoir: les personnes qui ont reçu une pension en 1991,
- toucheront, au tout début du mois de mars 1993, le montant de la rétroactivité qui leur est due,
- verront au début de mars leur pension mensuelle indexée de 5,62%.
- Les experts, mandatés par le Comité de retraite, continuent d'étudier et de chiffrer les coûts des hypothèses mises de l'avant au sujet de l'important surplus actuariel de la Caisse. L'APRUM, notamment par le représentant des retraitées et retraités au Comité de retraite, le professeur Louis-P. Phaneuf, suit le dossier de très près et vous tiendra au courant des développements.

*À propos de l'assurance-maladie

- Il s'agit de toute évidence d'un dossier d'une grande actualité. Le professeur Roland Rivest, membre du Conseil et chargé du dossier de l'assurance-maladie, a préparé à votre intention un document contenant des informations particulièrement pertinentes.
- Je vous engage à en prendre connaissance et à poser, en temps utile, les gestes qui vous assureront la protection que vous cherchez.
- Le secrétariat de l'APRUM (343-7635) vous fournira les renseignements complémentaires désirés.

*À propos du Comité des candidatures

Agissant en conformité avec les dispositions de la constitution relatives à son mandat, le Comité des candidatures lance son opération annuelle de consultation auprès des membres. Le Président de ce Comité, le professeur Jean-Paul Lussier, a préparé une documentation que vous trouverez ci-jointe. Je vous invite fortement à participer au processus de façon à ce que votre Association puisse vous être le plus utile possible et que la composition de son Conseil puisse se renouveler. L'enveloppe pré-adressée ci-jointe vous aidera à communiquer avec le Comité.

*À propos de ...

- Les déjeuners du 3^e jeudi du mois à la Lucarne ont repris. Le 21 janvier dernier, nous étions 21 personnes autour de la table; un record, il semble!
- Notez bien les dates suivantes: 18 février, 18 mars, 15 avril, 20 mai et joignez-vous aux autres collègues.

- Que le soleil de février, et non les froids habituels, vous soit un signe précurseur des mois cléments qui s'annoncent.

•
Je vous salue amicalement

Le Président
Jacques St-Pierre
JSP/fsp
P.J. : 5